HAL
open science

La visée dans les propositions hypothétiques en anglais et en français

Agnès Celle

▶ To cite this version:

Agnès Celle. La visée dans les propositions hypothétiques en anglais et en français. A. Celle; S. Gresset. La subordination en anglais : une approche énonciative, PUM, pp.69-87, 2003. hal-01227187

HAL Id: hal-01227187
https://u-paris.hal.science/hal-01227187

Submitted on 19 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La visée dans les propositions hypothétiques en anglais et en français

Agnès Celle, Université Paris 7

1. Introduction

Cet article a pour but de dégager les contraintes liées à l'expression de la visée à l'intérieur des subordonnées hypothétiques en *if / si*. Ces contraintes sont bien connues et font généralement l'objet de prescriptions dans les grammaires. En ce qui concerne le français, on sait que les formes en *ra / rait* ne sont normalement pas admises dans les hypothétiques en *si*. Cette contrainte peut sembler étrange, vu le rôle du conditionnel en français dans la construction de valeurs hypothétiques. Nous essaierons d'analyser les raisons de ce blocage, et d'examiner ses limites. En effet, il est souligné par ailleurs dans les grammaires que cette contrainte est désactivée lorsque la proposition introduite par *si* ne relève pas de la condition, ce qui nous invite à reconsidérer la question de manière plus large : est-ce seulement la conjonction *si* qui bloque l'emploi de formes en *ra / rait*, ou bien n'est-ce pas plutôt le type de repérage prévalent entre protase et apodose ?

En anglais, l'emploi de *will / would* dans les subordonnées en *if* et en *when* est généralement présenté comme incompatible avec la référence à l'avenir et limité à des valeurs de volition. A juste titre, R. Close (1980) remet en cause cette dichotomie et propose une distinction entre 'assumed predictability' et 'assumed future actuality', seule cette dernière bloquant l'emploi de *will / would* dans p. Nous verrons que la différence que Close observe au niveau des formes modales se répercute nécessairement sur le statut des propositions p et q et sur le lien qui les unit. Ainsi, à la différence des formes en *ra / rait* du français qui ont vocation à construire une occurrence d'un point de vue existentiel, *will / would* apparaît dans des temporelles et des hypothétiques qui ont pour rôle de qualifier la proposition enchâssante[1].

2. Incidence sur T

Les formes modales et temporelles à l'intérieur des subordonnées sont étroitement liées au statut de la proposition circonstancielle. H. Wyld (2001) a montré que les circonstancielles pouvaient être incidentes soit au paramètre T, soit au paramètre S. Cette différence rejaillit sur la relation entre p et q et sur les formes verbales à l'intérieur des deux propositions.

2.1. Prépondérance quantitative dans p

Si la proposition hypothétique est incidente au paramètre T, elle fournit, tout particulièrement en position initiale, un repère fictif à la visée en q. Dans les deux langues, la visée est exprimée par la forme verbale dans q et non dans *si / if* p, qui marque un décrochage fictif et ne peut se repérer temporellement par rapport à la situation d'énonciation.

(1) *« **Si tout va bien**, dit Franck, nous pourrions être en ville vers dix heures et avoir déjà pas mal de temps avant le déjeuner. »* (*La jalousie*, Intersect) [2]

*'**If all goes well**,' Franck says, 'we'll be in town by ten and have an hour or two before lunch.*

(2) *"Quand même, dit Franck, **si le moteur est neuf**, le conducteur n'aura pas à y toucher."* (*La jalousie*, Intersect)

*'All the same,' Franck says, '**if the motor is new**, the driver will not have to fool with it.'*

(3) *À cet effet, **si la partie précitée ne souhaite pas exploiter** les résultats des recherches en tout ou en partie sans raison légitime, des dispositions seront prises pour permettre à la Communauté d'inviter cette partie à accorder une licence soit pour l'exploitation des résultats de ses travaux, soit pour la poursuite de ces derniers.* (*Esprit* Intersect)

*To this end, **if the originating party does not wish to exploit** part or all of the results of the research, without a legitimate reason, there will be adequate provisions to ensure that the Community can require him to grant license either to exploit the results of his work or to carry the research work further.*

Les raisons de cette contrainte sont rarement évoquées dans les grammaires françaises[3]. En français, le futur permet de construire des occurrences, et le conditionnel de différer leur construction (voir S. de Vogüé 1993 : 84-88). Le conditionnel est le marqueur privilégié de l'hypothèse : il peut construire à lui seul un repère fictif dans la corrélation hypothétique, de façon totalement autonome, (*le moteur serait neuf, le conducteur*

---

[1] Cet article reprend et développe des hypothèses que j'ai formulées dans une communication intitulée « Future time reference in the conditional protasis in English and French : a corpus-based approach » présentée au colloque PALC 2003 à Lodz, dont les actes sont à paraître dans Barbara Lewandowska-Tomaszczyk (ed.) *Language, Corpora and E-Learning*. Francfort : Peter Lang.

[2] Ce travail a été réalisé à partir d'un corpus personnel et à partir d'une partie du corpus Intersect de l'Université de Brighton. Je suis particulièrement reconnaissante à Raphaël Salkie de m'avoir permis de l'utiliser. Mes remerciements vont également à J.-C. Souesme et à C. Filippi pour leur relecture de cet article.

[3] Cette question a néanmoins fait l'objet d'analyses linguistiques, notamment dans D. Leeman (2001 : 223) : « *Si* dans *si P* témoigne de la prise en charge par le locuteur, dans son actualité, de la réalité de P, l'incompatibilité de *si* avec le conditionnel venant de ce que ce dernier ne situe pas l'événement dans l'actualité du locuteur. (…) Le conditionnel est exclu avec *si* du fait qu'il signale que le locuteur n'assume pas ce qu'il dit, alors que *si* présuppose qu'il l'assume. » Son analyse sous-estime l'altérité que *si* ne peut exclure. Par ailleurs, D. Leeman ne met pas en regard les hypothétiques et les temporelles et son analyse ne permet pas d'expliquer pourquoi *quand p* autorise au contraire l'emploi du futur et du conditionnel.

n'aurait pas à y toucher), ou apparaître après *au cas où, dans l'hypothèse où* (*au cas où / dans l'hypothèse où la partie précitée ne souhaiterait pas exploiter…*). Le futur et le conditionnel peuvent introduire une délimitation quantitative, et de ce fait ils sont éminemment aptes à construire un repère temporel (*quand* + futur) ou fictif. De prime abord, il peut paraître surprenant que *si* « hypothétique » n'autorise pas les formes en *ra /rait* à l'intérieur de p. La raison de cette incompatibilité nous semble liée au marqueur *si* en position de repère, et non à *si* en tant que tel. *Si*, à la différence de *au cas où* et *dans l'hypothèse où*, suppose une possibilité de bifurcation entre deux valeurs que Culioli (1999 : 95) caractérise ainsi : « *si* laisse ouvert le choix entre p et autre-que p. » Autrement dit, on ne peut écarter l'altérité avec *si*, alors que l'altérité n'est pas prise en compte avec *au cas où* et *dans l'hypothèse où*. Cette possibilité de choix entre deux valeurs est en contradiction avec la sélection d'une seule valeur qu'impliquent le futur ou le conditionnel. De façon corollaire, le repérage de q par rapport à p pose problème. Dès lors que p n'est plus le repère de q, rien ne s'oppose à la présence du futur après *si*. Tel est le cas dans les interrogatives indirectes : *Je ne sais si tout ira bien* est parfaitement acceptable parce que *si tout ira bien* contient une forme verbale déterminée quantitativement en p tandis que la délimitation qualitative est spécifiée en q, q indiquant un mode de prise en charge de p compatible avec le choix entre deux valeurs.

On est tenté de comparer l'anglais et le français en ce qui concerne l'emploi des temps dans les circonstancielles. Mais ce rapprochement est trompeur. D'une part, cela revient à mettre sur le même plan le futur et le conditionnel du français et *will* et *would* en anglais. D'autre part, l'analyse se trouve ensuite démunie pour rendre compte de la divergence des deux langues à propos des temporelles.

A la différence du français, l'anglais construit la référence à l'avenir et l'hypothèse au moyen d'auxiliaires modaux et du prétérit modal. Les conditions dans lesquelles se construit un repère, qu'il soit temporel ou fictif, diffèrent de celles du français. Ainsi, les possibilités de construire un repère fictif en l'absence de conjonction sont beaucoup plus restreintes qu'en français. Là où le conditionnel suffit à construire un repère fictif en français, il faut en anglais une marque de prétérit modal (portée par *be*, *have* ou un modal, le plus souvent *should*) nécessairement associée à une forme interrogative[4]. L'autonomie référentielle des temps du français n'a pas d'équivalent dans le système modal de l'anglais. En l'absence de *if*, le modal qui apparaît le plus fréquemment dans la protase est *should* et non *would*. Ce fait nous semble important, d'autant qu'à l'intérieur de *if p*, *should* n'apparaît pas dans les mêmes conditions que *would*. On considère généralement que la valeur épistémique du modal ne peut apparaître dans p au risque de compromettre la stabilité du repère. L'anglais a donc recours à une forme stable dans l'hypothétique, comme le présent en (1), (2) et (3). Cet argument est développé dans J. Bouscaren & J. Chuquet (1987 : 61) :

> « Dans les subordonnées où *will* suit *if*, il y a une neutralisation de la visée. Ce *will* ne peut avoir qu'une valeur radicale de volonté. En effet, on sait qu'un modal épistémique est incompatible avec une autre opération énonciative : or le repère fictif, par définition, sert de repère constitutif pour une assertion fictive. »

et est repris dans J. Chuquet (2001 : 166) :

> « On comprend aisément que P2 doit être une relation dont la valeur est stable, et donc ne peut comporter de modalité autre que celle du certain : il s'agit de construire une origine énonciative qui soit en mesure d'asserter que « P2 est le cas », non pas que P2 « sera le cas » (avec *will*, assertion différée et visée). D'où :
>
> *When Peter will come, we'll make a bonfire…
>
> La modalité de visée est donc réservée à P1, à partir du repère constructeur posé en P2. Il semble que nous ayons le même fonctionnement dans le cas de l'hypothèse, à ceci près que le repérage en *if P2* se fait par rapport à un repère décroché, fictif, qui sert à asserter un « être le cas » fictif, à partir duquel on pourra en P1 effectuer une visée fictive (et avoir *would*). »

J. Chuquet (2001 : 166) souligne que cette contrainte vaut non seulement pour *will / would*, mais également pour *can* et *may*. Tout en souscrivant à cette position, nous considérons que *would* mérite d'être contrasté à *should*. En effet, il semble que les contraintes constatées pour *would* ne soient pas valables pour *should* si l'on compare leurs emplois à partir de J. Bouscaren & J. Chuquet (1987 : 58) :

> *« I telephoned in case he should worry.*
> *If he should worry, tell him to phone me.*
> *If you should meet him, don't forget to warn him.*
> *Should you meet him,…*
>
> On dit généralement que *should* désactualise, c'est-à-dire rend l'énoncé plus hypothétique qu'avec un simple prétérit modal (*if you met him*…). Il semble bien que cela soit dû au fait que les valeurs de base du modal sont conservées : visée hypothétique (relation modale de type II et non-autonomie du sujet de la relation prédicative, modalité de type IV). »

Mais comment concilier alors le rejet de la visée pour *will / would* à l'intérieur de l'hypothétique et sa présence pour *should* ? Est-ce à dire que la modalité II est à l'origine d'une instabilité incompatible avec le statut de proposition repère dans le cas de *would* et non dans le cas de *should* ? Est-ce finalement la modalité II en tant que telle qui est source de blocage, ou n'y aurait-il pas plutôt une profonde différence entre ces deux modaux dans la façon dont ils construisent la visée ? C'est bien cette différence que relève J. Bybee (1995 : 512-513) :

> « Another difference between *would* and *should* is that *should* appears frequently in *if*-clauses with only hypothetical meaning, while *would* appears rarely in *if*-clauses and then only with volitional meaning. Thus *should* has come to

[4] Voir A. Celle (2002b) et à paraître a).

signal pure conditional or hypothetical in conditional sentences, while *would* maintains some of its volitional content in first person and *if*-clauses. »[5]

Cette différence entre *would* et *should* nous amène à réexaminer *should*, pour envisager ensuite la spécificité de *will* / *would*. G. Leech (1971 : 111) qualifie *should* + base verbale de « theoretical meaning » :

« The truth-neutrality of an *if*-clause is reflected in the possibility of using constructions expressing theoretical meaning (Present Subjunctive and *should* + *infinitive*) in place of the Simple Present :
Present subjunctive : If the server serve a fault twice, he shall lose a point. (archaic, legalistic)
Should + infinitive : If you should hear news of them, please let me know.
The effect of theoretical *should* is to make the condition slightly more tentative and 'academic' than it would be with the ordinary Present Tense. »

Au-delà de ces particularités stylistiques, *should* doit être analysé comme un marqueur d'opérations. La forme désactualisée *should* construit une visée fictive contraire à la norme de l'énonciateur (voir A. Gauthier 1981 : 342) et au préconstruit discursif. Se met donc en place une relation entre l'énonciateur et l'ensemble de la relation prédicative, mais celle-ci repose sur un jugement de conformité : étant contraire au préconstruit discursif et à la valeur attendue ou souhaitée par l'énonciateur, la valeur visée est dans le même temps posée comme peu probable, ce qui apparaît dans les exemples suivants :

(4) *It is for this reason that I lately ordered changes to our itinerary - & **if I should die** from the attack of brigands, the negligence of a rural physician, or the venom of a viper, you shall be the cause, Mademoiselle Evelina – since it was your doing that we left our course for Italy and have come to Montpellier.* (J. Barnes, *Cross Channel* « Melon », p. 65)

*C'est pour cette raison que j'ai ordonné dernièrement que notre itinéraire fût modifié - & **si je devais mourir** victime d'une attaque de brigands, de la négligence d'un médecin de campagne ou du venin d'une vipère, ce serait de votre faute, Mademoiselle Evelina – puisque c'est à cause de vous que nous avons interrompu notre voyage vers l'Italie pour venir à Montpellier.* (J.-P. Aoustin, *Outre-Manche*, « Melon », p. 81)

(5) - *Et moi, dit Andrew Stuart, qui était, comme toujours, très nerveux**, je le verrais je n'y croirais pas***. (J. Verne, *Le Tour du Monde en 80 jours*)

*'Why,' said Andrew Stuart nervously, '**if I should see him, I should not believe it was he**.'* (*Around the World in 80 Days*)

(6) ***Si les hauteurs de la marquise ou les mauvaises plaisanteries de son fils vous rendent cette maison décidément insupportable**, je vous conseille de finir vos études dans quelque séminaire à trente lieues de Paris, et plutôt au nord qu'au midi.* (Stendhal, *Le rouge et le noir*, p. 201)

***Should the Marquise's haughty manners or her son's ill-natured chaff make this house really unbearable**, I'd advise you to finish your studies in some seminary less than thirty leagues from Paris, and in the north rather than the south.* (M. Shaw, *Scarlet and Black*, p. 251)

La visée de l'occurrence quantitative repose sur la prise en charge énonciative dans le cas de *shall*, sur la composante qualitative dans le cas de *will* (voir A. Gauthier 1981 : 293 et J. Bouscaren & J. Chuquet 1987 : 52-53) ; dans les deux cas, l'altérité est écartée. En revanche, *should* construit une valeur contraire au préconstruit discursif qui ne peut s'affranchir de la valeur complémentaire. En fin de compte, l'énonciateur cherche en (4) à éviter la validation de la relation <I die from the attack of brigands, the negligence of a rural physician, or the venom of a viper>. En (5), la validabilité de <I see him> est improbable. En (6), la validabilité de <the Marquise's haughty manners or her son's ill-natured chaff make this house really unbearable> est redoutée. La valeur posée en p n'est donc pas visée par l'énonciateur puisqu'elle est en discordance avec sa norme subjective. Pour reprendre les termes de H. Wyld (2001 : 169-170), *should* exprime en p un anti-télos qui entraîne la visée de q de la part de l'énonciateur.

La contrainte concernant l'emploi des modaux à l'intérieur des hypothétiques tient donc à la modalité de prise en charge de p. Dès l'instant où une proposition hypothétique joue le rôle de repère constructeur, on ne peut lui associer une prise en charge énonciative. *Shall* et *will* impliqueraient cette prise en charge. C'est pour cela qu'ils ne peuvent apparaître dans la traduction des exemples (1), (2) et (3). *Should* ne déroge pas à ce principe puisqu'il n'implique aucune prise en charge énonciative. Ce n'est donc pas la modalité de l'événement en tant que telle qui est incompatible avec la position de repère. En revanche, prendre p pour repère requiert une seule opération de prise en charge énonciative qui doit intervenir au niveau de q.

De ce point de vue, le fait que le futur et le conditionnel soient des formes temporelles modifie la donne en français. Le conditionnel peut tout à la fois construire un repère fictif (*je le verrais* en (5)) et manifester la prise en charge énonciative du lien entre p et q (*je n'y croirais pas*). La particularité des formes temporelles du

[5] J. Bybee (1995 : 512-513) ajoute ceci : « *would* is now appearing in *if*-clauses with only hypothetical meaning, where formerly it conveyed willingness. » Puis dans une note, elle précise : « In American English, examples such as the following, where *would* is purely hypothetical and conveys no sense of willingness, are frequently heard in colloquial speech : *if I would see her, I would tell her*. » Il ne nous a pas été donné d'observer cette valeur purement hypothétique dont J. Bybee fait état, sans doute parce que notre corpus se fonde uniquement sur de l'écrit.

français réside dans leur aptitude à construire un repère décroché (futur ou fictif) et à manifester une prise en charge énonciative dans q. Les mêmes marqueurs peuvent effectuer ces deux opérations.

On peut aller encore plus loin dans le contraste entre les deux langues en comparant les hypothétiques et les temporelles lorsque p fait référence à l'avenir. En anglais, les temporelles ne comportent pas de détermination temporelle au niveau des formes verbales et fonctionnent comme les hypothétiques. Elles sont ainsi en dissymétrie par rapport aux temporelles qui font référence au révolu, dont les formes verbales sont déterminées temporellement. En français, que la temporelle fasse référence à l'avenir ou au révolu, les formes verbales des temporelles ont leur propre référence temporelle. Au futur temporellement repéré par rapport à la situation d'énonciation correspond en anglais une forme purement aspectuelle dans p (voir H. Wyld 2001 : 94) :

(7) *Il parle assez mal le français ;* ***quand Bachir sera là demain****, il lui servira d'interprète*. (Gide, *L'immoraliste*, Intersect)

He speaks very little French. ***When Bachir comes tomorrow****, he will be able to interpret.* (D. Bussy)

(8) *ESPRIT is characterized by the fact that : - Industry itself pays a significant and substantial share of the cost of the work - the major objectives of the work will only be achieved* ***when and if industry itself exploits*** *commercially and profitably the results.* (*Esprit*, Intersect)

Le programme ESPRIT est caractérisé par les faits suivants : - l'industrie finance elle-même une part importante du coût des travaux.

- les principaux objectifs des travaux ***ne*** *seront atteints* ***que lorsque l'industrie pourra elle-même en exploiter*** *les résultats de façon rentable.*

On constate en effet que la forme verbale de p (*comes, exploits*) ne fait pas référence à l'avenir en anglais, phénomène dont H. Wyld (2001 : 94) rend compte de la façon suivante :

> « […] Il est à constater que dans de tels types d'énoncé il y a décrochage entre les deux fonctions normalement associées à une forme verbale finie de sorte que la forme verbale en q [la temporelle] ne garde véritablement que sa capacité de marqueur *aspectuel* (…). Paradoxalement donc, une proposition circonstancielle en WHEN dans un énoncé à référence temporelle future, tout en servant de repère temporel de p [la principale], n'a pas d'autre capacité dénotationnelle que celle qu'elle reçoit de la forme verbale de p. En d'autres termes la valeur référentielle de q est instituée par transfert de celle de p, qui en même temps et sans contradiction tire sa valeur dénotationnelle temporelle de la circonstancielle. »

La référence à l'avenir se construit par ce mécanisme de « transfert » en anglais, et le repère, qu'il soit fictif ou temporel, est fondamentalement décroché de la situation d'énonciation. En français, le repère fictif et le repère temporel futur fonctionnent différemment, ce que révèle la traduction de (8) : il aurait été impossible de conserver les deux valeurs en coordonnant *quand* et *si*. Cette différence de statut nous paraît liée à la préconstruction existentielle[6] de la temporelle. En anglais, la référence à l'avenir suffit à déclencher une rupture par rapport à la situation d'énonciation : en dépit de la préconstruction existentielle de la temporelle, celle-ci est rejetée dans le fictif comme l'hypothétique. En français, la préconstruction existentielle entraîne au contraire un repérage temporel par rapport au moment de l'énonciation[7]. Cette préconstruction de la relation, que H. Wyld propose de gloser par « q, car q », repose sur un engagement énonciatif concernant la validation à venir de la relation prédicative. Les temporelles à référence future restent donc repérées par rapport à l'énonciateur en français, à la différence de l'anglais.

2.2. Prépondérance qualitative dans p

La composante qualitative du modal peut être activée à l'intérieur de p repère hypothétique[8]. Dans ce cas, la prise en charge énonciative intervient une fois le repère construit comme dans les hypothétiques examinées précédemment.

(9) *Mr Ownby, there are only a few more questions.* ***If you'd like*** *I could come back another time.* (C.McCarthy, *The Orchard Keeper*, p. 221)

Monsieur Ownby il ne reste que quelques questions. ***Si vous voulez*** *je pourrais revenir une autre fois.* (F. Hirsch et P. Schaeffer, *Le gardien du verger*, 259)

(10) ***If you would say*** *you came from me, I would not have to say I came from the belly of a whale.* (J.M.Coetzee, *Age of Iron*, p. 127)

Si tu reconnaissais *que tu es venue de moi, je n'aurais pas à dire que je sors du ventre d'une baleine.* (S. Mayoux, *L'âge de fer*, p. 154)

---

[6] Nous empruntons ce concept à H. Wyld (2001 : 83-86).

[7] La référence à l'avenir est compatible avec la préconstruction existentielle. Voir H. Wyld (2001 : 86) et P. Larreya (1996 : 147) : « Certains linguistes, partant du principe que l'avenir est par définition « non-connu » ou « incertain », considèrent que la forme en –RAI exprime une valeur de vérité « affaiblie », voire située dans le domaine du « possible ». Cet argument repose, me semble-t-il, sur une confusion entre la réalité objective ou psychologique et la réalité langagière ; il ne tient pas compte du fait que tout énonciateur peut, s'il le désire, donner une valeur de vérité absolue à un événement futur (autrement dit poser cet événement comme « vrai »), même s'il se trompe, s'il ment ou s'il doute de ce qu'il affirme. » Le futur est en effet indissociable d'une prise en charge de l'énonciateur. Voir également A. Celle (1997).

[8] Le raisonnement serait le même pour les temporelles.

(11) *They will get the last penny from us if you want something from them. There Jalal is right. But can he tell me what to do* ***if we won't pay*** *a white to get the licence in his name ?* (N. Gordimer, *The Conservationist*, p. 122)

Ils nous extorqueront jusqu'à notre dernier sou si nous leur demandons un service. Là Jalal a raison. Mais j'aimerais bien qu'il me dise ce que nous ferons ***si nous refusons*** *de payer un Blanc pour qu'il mette la licence à son nom.* (A. Roubichou-Stretz, *Le conservateur*, p. 135)

La relation sujet-prédicat neutralise ici la relation entre l'énonciateur et l'ensemble de la relation prédicative. On obtient une valeur de volition, plus précisément de volonté en (9), d'acceptation en (10), de refus en (11). Cette composante qualitative, qui est de fondation dans le modal *would*, n'a pas d'équivalent dans le système temporel du français, où seul un item lexical peut la traduire : le verbe *vouloi*r en (9), le verbe *reconnaître* en (10), le verbe *refuser* dans le cas de la négation en (11). Ces énoncés s'inscrivent typiquement dans une relation intersubjective où la validation de q, jugée bonne ou souhaitable par l'énonciateur, est conditionnée soit par la volonté du coénonciateur soit par son bon vouloir comme en (9) et (10). On pourrait gloser cette valeur par *if only you would* en (10). En (11), à la négation, l'énoncé vise à convaincre le coénonciateur d'accepter la validation de la relation <we pay a white>, qui seule permettra la validation d'une relation jugée bonne en q. Le choix collectif de ne pas valider la relation <we pay a white> conduit en effet à une impasse que fait ressortir l'énonciateur dans sa question rhétorique : il n'y a pas d'issue au parcours que sous-tend la question *can he tell me what to do.*

La composante qualitative du modal est compatible avec l'assertion fictive puisqu'elle n'implique aucune prise en charge énonciative au niveau de p. Elle ne compromet donc pas l'extériorité de l'énonciateur nécessaire à la construction d'un repère fictif. (voir Culioli 1985 : 92).

3. Incidence sur S

3.1. Repérage par rapport à une relation préconstruite

On ne saurait pour autant limiter les emplois de *will* dans les hypothétiques aux valeurs de volition, comme l'a montré R. Close (1980). Ce dernier distingue, à l'intérieur des hypothétiques, entre 'assumed predictability' et 'assumed future actuality'. Il les contraste notamment à propos de l'exemple suivant :

(12) *If the slick will come as far as Stavanger, then of course I must take precautions on a massive scale*

qu'il commente ainsi :

« The Minister was, in his statement, assuming predictability : he was not making a prediction to assumed future actuality […]. If he had used *comes* instead of *will* come, he would have been saying, in effect : 'If one can consider the arrival of the slick at Stavanger as actually occurring (rather than as likely to occur), then I must take precautions to prevent a disaster which I envisage as having already taken place.' That would of course have been absurd and totally irresponsible. »

Comme J. Chuquet (2001 : 169), nous pensons que la distinction qu'il fait à propos de *will* doit être reliée à la différence de statut de la proposition hypothétique. Cette différence résulte du mode de prise en charge énonciative. C'est bien ce qui ressort de l'analyse de J. Lyons (1977 : 805), qui distingue deux types de modalité épistémique :

« Most discussions of mood and modality in linguistics seem to take it for granted that epistemic modality is subjective… Hence the common, but strictly speaking false, statement that the modal verbs cannot occur with epistemic function in conditional sentences in English. Provided that an utterance like

(13) *If it may be raining, you should take your umbrella*

is taken to express objective, rather than subjective, epistemic modality, it is interpretable and fully acceptable. What is excluded from conditional clauses is the expression of subjective epistemic modality ; and this is for the obvious reason that everything that comes within the scope of the conditional operator (« *if p, then q*) must be part of the propositional content. »

Ce caractère objectif de la modalité est dû à la préconstruction de p : ce n'est pas l'énonciateur qui est à l'origine de la modalité de p en (12) et (13). Il ne fait que reprendre une relation munie d'une modalité qu'un autre énonciateur (instance générique ou co-énonciateur) lui a affectée (voir J. Chuquet 2001 : 169).

En effet, la plupart des auteurs relèvent d'une part que l'on pourrait gloser la modalité par « if it is true that » (R. Close 1980, J. Chuquet 2001 : 169) ou « as you say » (R. Declerck & I. Depraetere 1995 : 295), d'autre part que p est temporellement indépendante (R. Declerck & I. Depraetere 1995 : 296). Ces deux observations sont à mettre en rapport et permettent de rendre compte du statut de p. *P* ne conditionne pas la validation de q. *P* dotée de sa détermination modale préconstruite constitue le point de départ d'une évaluation[9]. R. Huddleston (1995 : 427) fait ressortir cette différence en précisant la référence temporelle de l'apodose à propos des deux variantes de l'exemple suivant :

(14) *If the price comes down in a few months, I'll buy one. [sc. Then]*

If the price will come down in a few months, I won't buy one [sc. Now]

Dans le premier cas, p construit un repère fictif décroché conditionnant la validation future de q ; dans le second, p correspond à l'évaluation d'une relation préconstruite, d'où la valeur de 'present predictability'.

[9] Nous nous inspirons de l'analyse de S. de Vogüé (1999) à propos des emplois de *si* 'non standard'.

Dans une perspective contrastive, il est important de souligner que toutes les formes de renvoi à l'avenir sont susceptibles d'apparaître dans *if p* dès lors que p fait l'objet d'une préconstruction. La relation reprise par *if* peut conserver toutes ses déterminations modales et aspectuelles parce qu'elle relève du constat : l'énonciateur ne la prend pas en charge[10]. Ce mode de repérage lève donc toutes les contraintes que nous avions dégagées précédemment à propos de l'incidence sur T. Il n'en va pas de même en français, où *si* dans des conditions similaires n'autorise pas la simple reprise d'une relation si celle-ci comprend une forme de futur :

(15) *Quite naturally, there is a greater availability of those models which are manufactured within a specific country.* ***If you would like to start your tour in Italy****, where the rental fees are actually the lowest in Europe, Fiats in all sizes are available, as are Alfa Romeo Giulietta models.* ***If you wish to budget closely on transportation****, saving your extra dollars to indulge in luxuries, one agency lists the small Fiat 500 at only $1.26 a day plus 3 a kilometer and the Fiat 2100 Station Wagon, seating six, at just $1.10 a day and 10-1/2 a kilometer.* ***If you will be using*** *your car more than fifteen days, which isn't all unlikely, the daily rates drop quite sharply to 86 a day for the Fiat 500 and to an infinitesimal 30 a day for the Fiat 2100 Station Wagon. With six in the group, the cost comes to just a nickel a day per person on the daily fee.* (Corpus Brown)

(16) *'Can we go across some time?' she asked. 'I love ferries.'*
'If you'd like to.'
'Please.' Rather diffidently she added, 'I'm sorry, perhaps you'd rather ...'
'I'd like to,' MacLeod assured her. 'The shore's rather fine along there, there are a lot of birches and bracken.'
They walked a little farther, then he said, 'We'd better turn back ***if we're going to have that drink****. And you'll be getting cold.'* (LOB)

En (15), les formes de présent en q font systématiquement référence à des propriétés valides indépendamment de p (disponibilité des véhicules, conditions tarifaires). Dans la logique commerciale de ce contexte, l'énonciateur construit avec *if* différentes situations possibles auxquelles le coénonciateur va pouvoir s'identifier. On peut gloser la relation qui s'instaure par « *if it is the case that p* ». Le rôle de l'énonciateur consiste à informer le coénonciateur de ce que la sélection de p implique. C'est à l'énonciateur qu'incombe la mise en relation entre p et q, mais l'énoncé repose en fait sur une évaluation de ce qu'impliquent les propriétés de p. En ce sens, comme le note S. de Vogüé (1999 : 114), « la relation entre p et q est donnée comme objective »[11].

En français, il ne serait pas possible en (15) et (16) de maintenir la référence à un préconstruit avec *si* et une forme de futur. Des formes lexicales comme *si vous vous* <u>*apprêtez à utiliser*</u> *votre voiture plus de quinze jours* et *si nous* <u>*voulons prendre*</u> *un verre* le permettraient, mais dans les deux cas ce sont des formes au présent qui effectueraient la reprise de la relation préconstruite. A la différence des formes de l'anglais, les formes de référence à l'avenir du français restent repérables temporellement par rapport au moment de l'énonciation, ce qui bloque tout repérage par rapport à une altérité énonciative au sein d'un repère fictif. Il est dès lors impossible de remonter vers l'origine assertive. Cette dissymétrie peut être à l'origine d'une retemporalisation du repère[12] dans la traduction au détriment de la reprise :

(17) *I went and watched TV with my neighbours yesterday. Nobody wants the clashes to end. Everyone here wants an all-out confrontation and to hell with it. There is so much desperation and people are under so much pressure that they feel that, this time, this is it. It's either us or them. And* ***if they're going to bomb us and level us to the ground****, then so be it.* (Muna Hamzeh Muhaisen, *Le Monde Diplomatique*, novembre 2000)

Je suis allée regarder la télévision chez mes voisins. Personne ici ne veut que les affrontements s'arrêtent. Chacun souhaite la poursuite de la confrontation et au diable le reste... Il y a tellement de désespoir et les gens subissent de telles pressions qu'ils pensent que le moment est venu : ou eux ou nous. ***Et s'ils nous bombardent et nous réduisent en cendres****, advienne que pourra.*

En (17), l'évaluation de p conduit l'énonciateur à entériner p en acceptant sa validation en q. Dans la traduction française, il n'y a pas d'évaluation : *s'ils nous bombardent* construit un repère fictif incident au paramètre T, en rupture par rapport à la situation d'énonciation, qui déclenche l'avènement de q.

Le futur n'est pas systématiquement incompatible avec un repérage incident au paramètre S : *puisqu'ils nous bombarderont, comme ils nous bombarderont* autoriseraient en effet la reprise d'une relation préconstruite. Mais à la différence de *si*, *puisque* et *comme* introduisent une véritable assertion, prise en charge par l'énonciateur lui-même. C'est l'assertion fictive qui est incompatible avec le futur en français.

---

[10] Voir à ce sujet C. Filippi-Deswelle (1999 : 79).

[11] Il s'agit de la configuration C2' dans l'argumentation de S. de Vogüé (1999 : 109). Cette dernière distingue en effet deux lectures du nouage entre p et q : « C1' : Vu p, S sélectionne q. C2' : Selon S, p sélectionne q. » Elle résume ainsi la différence entre ces deux relations : « Dans les deux cas, il faut que S ait perçu et évalué p […] mais dans le premier cette évaluation justifie et donc précède la sélection où S témoigne de son libre arbitre, alors que dans le second les deux opérations ne sont en fait pas dissociées : l'évaluation de p consiste à estimer que p sélectionne q. »

[12] En termes d'incidence au paramètre T.

D'après M. Grévisse (§1098), le futur est possible après *si* « quand la supposition porte sur un verbe sous-jacent (*s'il est vrai que, si on estime que* etc.) ». C'est, nous semble-t-il, une condition nécessaire mais non suffisante. Riegel, Pellat & Rioul (1994 : 509) considèrent que seule une valeur d'opposition autorise l'emploi du futur après *si*, ce qui est confirmé par notre corpus. En français, il faut qu'il y ait une qualification énonciative, par exemple dans une relation concessive, pour que le futur soit possible dans une reprise en *si* :

(18) *But if the conflict between Israel and the Palestinians deteriorates seriously, as it very well may after Ariel Sharon's election as prime minister on 6 February, the Bush administration* ***will have no choice but to engage*** *- at least for purposes of crisis management -* ***even if longer-range policy objectives will not be formulated*** *until the end of this year.* (Henry Siegman, *Monde Diplomatique* Février 2001)

Mais si le conflit entre Israël et les Palestiniens se détériore sérieusement, et cela pourrait se produire au lendemain de l'élection du premier ministre israélien, le 6 février, l'administration Bush n'aura pas le choix. Elle ***devra gérer la crise****,* ***même si elle ne formulera ses objectifs*** *à long terme que d'ici à la fin de l'année.*

(19) *Mais ce que les socialistes ne voient pas, eux qui sont si peu enclins à défendre leur propre bilan et à justifier les efforts qu'ils ont demandés au pays, c'est ce qui se profile réellement au bout de la route. En premier lieu, une déferlante électorale si forte (****même si elle sera très fortement amplifiée*** *par le mécanisme du mode de scrutin majoritaire, à savoir environ 40 % des voix, 80 % des sièges pour l'UPF, en l'état actuel des intentions de vote), qu'elle conduise à une élection présidentielle, rapprochée ou non, victorieuse pour la droite, c'est-à-dire pour M. Chirac.* (*Le Monde*, Intersect)

Dans ces énoncés concessifs, q est assertée puis qualifiée par p postposée, sans être remise en question en dépit de l'orientation contraire des propriétés notionnelles de p et de q[13]. L'énoncé vise à faire coexister deux relations a priori contradictoires. Il y a préconstruction existentielle de p sans que *même si* compromette la stabilité de p. La raison de cette stabilité tient au mode de repérage entre p et q. Ces deux relations sont prises en charge par l'énonciateur, et au vu des propriétés normalement associées à ces deux relations, l'énonciateur porte une appréciation sur p. On a donc affaire à deux assertions que l'énonciateur qualifie de discordantes avec *même si*.

En cela, ce type d'énoncé se distingue des précédents en anglais où q procède de l'évaluation de p préconstruite et non prise en charge par l'énonciateur. En français, le futur ne peut apparaître que dans une assertion prise en charge par l'énonciateur et ne peut se repérer par rapport à une altérité énonciative.

L'exemple suivant, tiré de M. Grévisse (§1068), confirme ce point :

(20) ***S'il*** *[Maupassant]* ***ne la dépassera pas*** *[la nouvelle « Boule de Suif »], c'est qu'on ne dépasse pas la perfection.* (Thibaudet)

Le futur qui apparaît dans *si p* est un futur historique. La relation est donc à la fois préconstruite existentiellement et requalifiée par l'énonciateur qui explicite en T_0 que cette relation a bien été validée[14]. C'est cette prise en charge énonciative qui permet d'évaluer en q la raison d'être de p.

3.2. Justification d'un dire

En position postposée, l'hypothétique peut dans les deux langues exploiter la relation d'entraînement entre p et q à des fins argumentatives : il s'agit en effet de justifier l'énonciation de q de façon réflexive[15].

(21) *'I can't see without my glasses.'*

'I'll read it to you, shall I, ***if I won't be intruding*** *?'* (R. Rendell, *A Judgement in Stone*, p. 68)

- Je ne vois rien sans mes lunettes.

- Je vais vous la lire ***si je ne suis pas indiscrète*** *?* (Marie-Louise Navarro, *L'analphabète,* p. 72)

(22) *The day I first saw you behind the garage was the day I had the bad news about myself, about my case. It was too much of a coincidence. I wondered whether you were not,* ***if you will excuse the word****, an angel come to show me the way*. (J.M. Coetzee, *Age of Iron*, p. 153)

Le jour où je vous ai vu pour la première fois derrière le garage était aussi le jour où j'ai su ce qu'il en était de moi, où j'ai appris les mauvaises nouvelles. La coïncidence était trop grande. Je me suis demandé si vous n'étiez pas – ***passez-moi le mot*** *– un ange, venu me montrer la voie*. (S. Mayoux, *L'âge de fer*, p. 186)

(23) *Eh bien, paresseux ! tu liras donc toujours tes maudits livres, pendant que tu es de garde à la scie ? Lis-les le soir, quand tu vas perdre ton temps chez le curé, à la bonne heure.* (Stendhal, *Le rouge et le noir*, p. 99)

'So, you lazy scamp ! You'll always be reading those damned books, will you, when you're set to watch the saw ? Read them, ***if you will****, in the evening, when you go and waste your time at the curé's*. (M. Shaw, *Scarlet and Black*, p. 37)

Dans les trois cas, p apporte en anglais une qualification à q en reprenant la relation prédicative de q déjà déterminée quantitativement : en (23), p justifie l'injonction en remontant au fondement qualitatif de la

[13] Voir A. Culioli (1995 : 88).

[14] Voir A. Celle (2002a) sur les différences de repérage en français et en anglais concernant la prospection et la rétrospection.

[15] Pour un traitement détaillé de ce mode de repérage, voir H. Wyld (2001 : 209-219).

relation <you read them>. Dans le même temps, il y a valuation de la part de l'énonciateur, ce qui revient à considérer cette propriété comme une forme d'obstination. Se heurtant à une propriété non conforme à sa norme, l'énonciateur vise non pas la validation de la relation <you read them>, mais sa localisation dans une situation autre que « when you're set to watch the saw ». En (22), c'est l'énonciation de la propriété <you be an angel> que l'énonciateur cherche à justifier en sollicitant l'acceptation du coénonciateur. Le choix lexical du verbe *excuse* est particulièrement révélateur. Enfin en (21), l'énonciateur justifie sa suggestion de lire la lettre en cherchant à faire avaliser par le coénonciateur la qualification « not intruding » à propos de la relation prédicative <I read it to you>.

En français, la reprise n'est pas marquée de façon aussi nette. En (22), l'injonction en position apposée « Passez-moi le mot » ne repose pas sur un lien préconstruit entre p et q et ne sollicite pas fictivement le coénonciateur. En (23), il n'y a pas de reprise qualifiante ; celle-ci est introduite dans la traduction. Enfin en (21), aucun marqueur aspectuel ne permet de marquer en français la reprise qualifiante de la première relation prédicative qu'effectue *will* + *be-ing* en anglais.

Dans tous les cas, le futur ne peut apparaître dans le recours fictif au coénonciateur pour justifier q. Il ne peut ni justifier l'avènement existentiel d'une occurrence par sa composante qualitative comme *will* en (23), ni justifier l'énonciation d'une relation en la qualifiant rétroactivement comme *will* + *be-ing* en (21).

4. Conclusion

La visée d'une occurrence quantitative repose sur la composante qualitative du modal dans le cas de *will*, sur l'engagement énonciatif dans le cas du futur. Il en résulte une profonde dissymétrie perceptible dans les hypothétiques. Que l'hypothétique soit incidente au paramètre T ou au paramètre S, le futur reste temporellement repérable par rapport au moment de l'énonciation et est incompatible avec la rupture par rapport à Sit_0 qu'implique le repérage fictif (cf. 2.2.1.) ou avec la qualification en situation (cf. 2.2.2.). En anglais, tout dépend de l'incidence de l'hypothétique (ou de la temporelle). Les marqueurs de prise en charge énonciative ne peuvent apparaître dans l'hypothétique incidente au paramètre T. Si l'hypothétique est incidente au paramètre S, deux cas se présentent. Soit elle est coupée du plan de l'énonciation et peut être reprise telle quelle, dotée de toutes ses déterminations aspectuo-temporelles et modales : l'évaluation de p entraîne q. Cela suppose que le repère subjectif soit l'altérité énonciative à l'origine de la relation préconstruite. Soit elle spécifie une relation qualitativement : p justifie l'énonciation de q. Cela suppose un recours au coénonciateur pour justifier q, même si ce recours est fictif.

Bibliographie

Bouscaren, J. & Chuquet, J. *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys, 1987.

Bybee, J. « The Semantic Development of Past Tense Modals in English » *Modality in Grammar and Discourse*. Ed. J. Bybee, S. Fleischman. 503-517. Amsterdam : John Benjamins, 1995.

Celle, A. *Etude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*. Paris : Ophrys, 1997.

---------. « Prospection et rétrospection : une question de point de vue » in *Langues et cultures en contact : Traduire e(s)t commenter, Recherches en Linguistique Etrangère* n°22, C. Paulin (ed.) Besançon : Centre de Linguistique Etrangère. 45-56, 2002a).

---------. « On inverted and correlated conditionals in English and French » *Studies in Contrastive Linguistics*. Eds: L. Iglesias Rábade & S. Doval Suárez, 269-279. Saint-Jacques de Compostelle : Servicio de Publicaciones de la Universidade de Santiago de Compostela, 2002b).

---------. « L'hypothèse en anglais contemporain : *if* vs. le schéma interrogatif » *L'hypothèse au miroir des langues*. Eds : G. de Montjou & C. Hare. Paris : L'Harmattan, à paraître a).

---------. « La traduction du conditionnel journalistique : modes de construction de l'altérité énonciative en français, en allemand et en anglais. » *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, S. Marnette, J.M. Lopez-Muñoz & L. Rosier. Bruxelles : Editions de Boeck – Duculot, à paraître b).

Chuquet, J. « Modalité et subordination » *Cahiers de Recherche* T.8. Ed. Bouscaren, J. & al. 145-176. Paris : Ophrys, 2001.

Close, R.A. « *Will* in *if*-clauses » *Studies in English Linguistics for Randolph Quirk*. Ed. Greenbaum, S., Leech, G. & Svartvik, J. 100-109. London : Longman, 1980.

Comrie, B. *Tense*. Cambridge : Cambridge University Press, 1985.

Culioli, A. « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique » *Actes du colloque sur la notion d'aspect*. Ed. David, J. & Martin, R. 181-193. Université de Metz : Klincksieck, 1978.

----------. *Notes du séminaire de DEA Université Paris 7, 1983-84*. Poitiers : Université de Poitiers, 1985.

----------. « *Even though, even if ; as though, as if* » *Linguistique et Didactique, Cahiers Charles V*. Ed. C. Charreyre. 85-91. Paris : Université Paris 7, 1995.

----------. « Accès et obstacles dans l'ajustement intersubjectif » *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 3. 91-99. Paris : Ophrys, 1999.

Declerck, R. & Depraetere I. « The Double System of Tense Forms Referring to Future Time in English » *Journal of Semantics* 12 : 269-310. Oxford : Oxford University Press, 1995.

Filippi-Deswelle, C. « Etude énonciative de *if* et *though* antéposés » *LINX* n° 41 *L'hypothétique*. Ed. A. Trévise. 75-91. Nanterre : Université Paris X-Nanterre, 1999.

Gauthier, A. *Opérations énonciatives et apprentissage d'une langue étrangère en milieu scolaire, L'anglais à des francophones*. Paris : Les Langues Modernes, 1981.

Grévisse, M. *Le bon usage*. 12ème édition refondue par A. Goosse. Paris – Gembloux : Editions Duculot, 1986.

Guillemin-Flescher, J. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*. Paris : Ophrys, 1981.

Huddleston, R. « The case against a future tense in English » *Studies in Language* 19 : 2. 399-446, 1995.

Kortmann, B. *Adverbial Subordination, A Typology and History of Adverbial Subordinators Based on European Languages*. Berlin : Mouton de Gruyter, 1997.

Larreya, P. « Le temps grammatical : une question de mode ? » *Dynamique du temps*. Ed. A. Suberchicot. Clermont Ferrand : Centre de Recherche sur les littératures modernes et contemporaines. 139-153, 1996.

Leech, G. *Meaning and the English Verb*. London : Longman, 1971.

Leeman, D. « Pourquoi ne peut-on combiner *si* et le conditionnel ? » *Le Conditionnel en français*. Ed. P. Dendale & L. Tasmowski. 211-230. Université de Metz : *Recherches linguistiques* n°25, Klincksieck, 2001.

Lyons, J. *Semantics* 2. Cambridge : Cambridge University Press, 1977.

Merle, J.-M. *Etude contrastive du conditionnel français et de ses traductions en anglais.* Paris : Ophrys, 2001.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 1994.

Sweetser, E. *From etymology to pragmatics, metaphorical and cultural aspects of semantic change.* Cambridge : Cambridge University Press, 1990.

Sweetser, E. « Mental Spaces and the Grammar of Conditional Constructions ». *Spaces, Worlds, and Grammar*. Ed. G. Fauconnier, & E. Sweetser. 318-333. Chicago and London : The University of Chicago Press, 1996.

Traugott, E. C., A. Ter Meulen, J. Snitzer Reilly & C. Ferguson (eds.) *On Conditionals*. Cambridge : Cambridge University Press, 1986.

De Vogüé, S. « Des temps et des modes. » *Le Gré des Langues* 6 : 65-91. Paris : L'Harmattan, 1993.

----------. « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses. » *LINX, L'Hypothétique*, n° 41. Ed. A. Trévise. 93-118. Nanterre : Université Paris X-Nanterre, 1999.

Wyld, H. *Subordination et énonciation*. Paris : Ophrys, 2001.